

Patrick ALLEMAND

Conseiller Municipal
Président du Groupe "Changer d'Ère"

Nice, le 16 juin 2011

**Vœu déposé par le Groupe « Changer d'ère »
pour adoption en Conseil municipal du 20 juin 2011**

Objet : Célébration du mariage pour les couples homosexuels.

Considérant que le mariage, historiquement lié à la religion chrétienne, est devenu un acte civil suite à la Révolution, et la laïcisation de l'état civil.

Considérant que Le « mariage homosexuel » désigne le mariage de personnes de même sexe et qu'il offre aux couples de personnes de même sexe, les couples homosexuels, la faculté de s'unir de la même façon que les couples de personnes de sexes différents.

Considérant que la « communauté homosexuelle » de Nice est importante.

Considérant le rôle important que joue cette communauté dans le domaine économique, social et culturel dans la ville.

Considérant que plusieurs couples homosexuels ont exprimé le souhait de pouvoir s'unir civilement au même titre que n'importe quel autre couple hétérosexuel de la ville.

Considérant que l'égalité des droits doit rester indifférente à l'orientation sentimentale et sexuelle de chacun.


Considérant qu'un centre LGBT exemplaire vient d'être ouvert à Nice le lundi 16 mai 2011 et qu'il permet désormais à la communauté d'avoir un lieu d'échange et de solidarité.

Considérant que par délibération 0.4 du Conseil Municipal du 12 septembre 2008, la ville de Nice a fait un premier pas en faveur du mariage de couples homosexuels en autorisant la célébration du Pacte Civil de Solidarité (PACS) en mairie, permettant ainsi une autre forme d'union civile en organisant une cérémonie de confirmation de l'engagement des couples qui en font la demande.

Considérant la nécessaire égalité de tous les citoyens sans distinction aucune.

Considérant qu'il y a lieu pour la ville de Nice de s'inscrire dans l'avancée sociale comme elle l'en a affirmé la volonté en permettant la célébration du PACS en mairie.

En conséquence, je sollicite les membres de l'assemblée municipale de la ville de Nice pour autoriser la célébration du mariage des personnes homosexuelles à l'instar de ce qui se fait dans d'autres villes afin de faire progresser cette idée de stricte égalité républicaine dans l'opinion.



Patrick ALLEMAND
Conseiller Municipal
Président du groupe Changer d'ère